



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le ministère lance sa nouvelle stratégie défense durable à horizon 2030

DOSSIER DE PRESSE

SEPTEMBRE 2024





Le développement durable, un atout pour la Défense



Quand le ministère des Armées et des Anciens combattants s'est engagé en faveur du développement durable il y a plus de dix ans déjà, il était alors évoqué des actions conciliables avec les missions réalisées au quotidien, pour la sécurité des Françaises et des Français.



Désormais, le terme «conciliation» entre défense et développement durable a laissé place à celui de «contribution» ou «partenariat». Les forces armées ont en effet pris conscience que le développement durable pouvait contribuer à améliorer l'outil de Défense, favoriser son agilité en limitant son empreinte et renforcer son attractivité. En agissant sur elles-mêmes, leurs modes d'action et leur écosystème partenarial, elles pourront faire la différence et renforcer leur autonomie et leur capacité d'action. Et ce, d'autant plus dans un contexte géostratégique de plus forte pression sur les ressources et d'une mobilisation accrue des moyens de la défense.

Le développement durable est devenu un levier pour améliorer les capacités opérationnelles. C'est un atout pour le ministère. En 2024, pour affirmer cette ambition, il s'est doté d'une stratégie ambitieuse et complète à l'horizon 2030.

Le développement durable constitue désormais une boussole pour toutes les entités du ministère (armées, directions et services) qui permet de guider leurs projets et leurs choix. Les actions déjà engagées portent leurs fruits et permettront au ministère de jouer son rôle dans l'atteinte de l'objectif national de neutralité carbone en 2050.

Il n'existe probablement pas de développement durable d'un pays en guerre, mais il existe une défense qui peut durablement contribuer à maintenir la paix pour que notre pays puisse faire le choix d'un développement durable.



Sylviane Bourguet

Haut fonctionnaire au développement durable

Pourquoi une nouvelle stratégie défense durable ?

Le premier rôle du ministère des Armées et des Anciens combattants est d'assurer la protection du territoire, de la population et des intérêts français. Pour réaliser ses missions, il dispose de moyens conséquents, inscrits dans la loi de programmation militaire. Il est aussi le troisième employeur de l'État (270 000 agents) et le premier gestionnaire foncier (275 000 ha). Son activité présente de multiples facettes, ses implantations évoluent fréquemment pour s'adapter aux besoins de ses missions de défense, son action affecte la vie de nombreux hommes et femmes, à travers leurs emplois, directs ou indirects, leur famille et l'engagement de nombreux acteurs de la société civile à leurs côtés. L'exigence et les attendus sont donc majeurs.

Après une première stratégie développement durable de la défense en 2010, orientée en priorité sur la préservation des milieux, l'écoconception des infrastructures et équipements du ministère des Armées et des Anciens combattants, la responsabilité sociale du ministère et sa gouvernance ont été renforcées en 2016.

Progressivement, des stratégies thématiques et plans sont venus préciser et compléter les moyens d'actions, tant dans le domaine de l'environnement que dans les domaines sociaux et économiques, notamment la stratégie énergétique de défense (2020), la stratégie ministérielle de préservation de la biodiversité (2021), la stratégie climat et défense (2022), la stratégie ministérielle de l'eau (2023), la directive achats responsables (2022).

Le nouveau contexte géostratégique et économique, aux effets majeurs sur l'accès aux ressources énergétiques, l'accentuation du phénomène de changement climatique et ses conséquences pour les forces armées et enfin l'accélération de l'érosion de la biodiversité nécessitent d'amplifier et de revisiter les actions en cours.

Il ne s'agit plus de décliner les politiques gouvernementales et de limiter l'empreinte environnementale des armées, mais de transformer les actions favorables au développement durable en leviers pour améliorer la capacité opérationnelle des armées et pour conforter l'outil de défense, à court, moyen et long termes.

La nouvelle stratégie porte ces ambitions. C'est un document de référence qui permet de développer une action à la fois cohérente et agile et plus largement contribue à des choix durables en matière d'équipements, d'activités, d'infrastructures et d'évolution des ressources du ministère.

Elle intègre des leviers d'action pour assurer sa réussite et entend évaluer l'impact de ses activités et les bénéfices, notamment opérationnels, économiques et d'attractivité, tirés d'une meilleure gestion des ressources qui lui sont affectées et d'une limitation de son empreinte.

Objectifs visés



Contribuer à accroître l'efficacité opérationnelle des forces grâce aux solutions apportées par le développement durable :

- en améliorant la résilience et la performance énergétique des sites et des équipements
- en minimisant l'empreinte logistique et énergétique des armées
- en s'adaptant face à la raréfaction des ressources

Participer aux efforts nationaux de lutte contre le changement climatique et contre l'érosion de la biodiversité

Réaffirmer que les politiques et stratégies de développement durable vont dans le sens d'une amélioration continue de l'outil de défense

Développer la santé, le bien-être et la condition des personnels et de leur famille

Moyens d'action

L'innovation

Création du Fonds d'intervention pour la transition écologique qui soutient des projets innovants et généralisables

La formation

Poursuite de la montée en compétences des militaires et agents civils dans le domaine de la transition écologique

La mobilisation

Renforcement des partenariats avec des experts, des universitaires et des scientifiques

Recherche de financements alternatifs et de partenaires pour amplifier les actions

Le pilotage

Consolidation de la gouvernance tant au niveau ministériel qu'au niveau local

L'évaluation

Étude des effets des actions déployées

L'engagement du ministère en faveur du développement durable

Transition énergétique des infrastructures

Le ministère des Armées et des Anciens combattants profite de tous les travaux de réhabilitation lourde pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, mène des actions ciblées sur les sites les plus énergivores ou les plus émetteurs de gaz à effet de serre, et intègre des objectifs ambitieux lors de la réalisation de bâtiments neufs.

Ces objectifs de performance énergétique sont notamment intégrés dans le contrat Ambition Logement, qui concerne le parc de logements domaniaux du ministère. Ce contrat prévoit des constructions neuves à faible consommation, de conception bioclimatique, respectant la Réglementation thermique 2020, des opérations de rénovation permettant d'atteindre *a minima* l'étiquette énergétique C et la certification HQE (Haute qualité environnementale) pour 50% des logements rénovés minimum.

Par ailleurs, le ministère des Armées et des Anciens combattants utilise tous les vecteurs de la commande publique pour accélérer sa décarbonation: recours aux Contrats de Performance Énergétique (CPE) depuis 2011, développement de projets de solarisation, projet de *power purchase agreement*...



Une réflexion collective pour anticiper le changement climatique et s'y adapter

Le travail collaboratif des différentes armées, directions et services (ADS) a permis la rédaction d'une Réflexion prospective interarmée (RPIA) évaluant les conséquences sécuritaires, stratégiques et opérationnelles du changement climatique à l'horizon 2050. Divers aspects ont été étudiés : nouvelles zones de conflits, impacts sur la planification des entraînements et des opérations (équipements, matériels, infrastructures, santé des soldats, logistique, etc.). On sait déjà que l'intensification des événements extrêmes pourra entraîner une recrudescence des opérations de secours humanitaires pour les armées. Une cartographie de l'exposition aux risques climatiques de tous les sites militaires a été menée. À partir de 22 indicateurs climatiques, 3 scénarios du GIEC (SSP 5-8.5, SSP 2-4.5 et SSP 1-2.6), et 3 horizons temporels (aujourd'hui, 2030 et 2050), 90 sites ont été identifiés comme étant très exposés. L'objectif est maintenant de développer des plans d'adaptation. Chaque ADS va se saisir de cette RPIA pour la décliner en feuille de route opérationnelle, incluant notamment l'amélioration de la résilience de ses infrastructures face aux risques climatiques.

Des achats responsables

Engagé dans une politique d'achats responsables depuis 2007, le ministère des Armées et des Anciens combattants a signé en 2023 la 5^e directive ministérielle des achats responsables. Elle fixe des objectifs progressifs pour qu'à l'horizon 2025, 100 % des marchés notifiés intègrent une dimension environnementale et que 30 % d'entre eux comportent une dimension sociale. Pour cela, la directive prend en compte trois paramètres : les nouveaux objectifs interministériels issus du plan national pour des achats durables 2022-2025, la densification des réglementations en matière d'achats responsables et les axes d'amélioration identifiés suite au bilan de la précédente directive.

Le ministère est, en outre, labellisé « Relations fournisseurs et achats responsables » depuis 2014.

L'écoconception au cœur de la conduite des opérations d'armement

Depuis 2019, la DGA déploie l'intégration de performances environnementales et de clauses d'écoconception dans les contrats d'acquisition de systèmes d'armes en s'attachant à préserver la performance opérationnelle et les conditions d'emploi. Les objectifs prioritaires sont : la maîtrise des consommations énergétiques, l'anticipation des obsolescences dues aux interdictions d'utilisation de substances dangereuses, la réduction des rejets polluants, l'anticipation de la gestion de la fin de vie des systèmes dès la conception.

Depuis 2018, la Marine nationale s'est dotée de huit chalands multi-missions (navires à propulsion hybride), permettant 80 % de temps de fonctionnement en mode électrique « zéro émission » grâce à des batteries pouvant être rechargées à quai ou en mer. Ils favorisent la réduction de l'empreinte environnementale par la baisse des émissions de CO₂ et de bruit dans les fonds marins.



Gestion durable des espaces d'entraînement de l'armée de Terre : l'exemple du camp de La Valbonne

Premier occupant du domaine public foncier de l'État (275 000 ha), le ministère des Armées et des Anciens combattants concilie préservation de la biodiversité et préparation opérationnelle. Dans ce cadre, il coordonne des projets LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement), fonds de l'Union Européenne pour le financement de sa politique environnementale.

Piloté par l'État-major de zone de défense (EMZD) de Lyon en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Rhône-Alpes, le projet LIFE La Valbonne (LIFE LVB) ambitionne de restaurer et de conserver l'ensemble des 700 ha d'habitats d'intérêt communautaire prioritaire, menacés par l'embroussaillage et la prolifération d'espèces exotiques, sur le camp de La Valbonne (Ain) occupé par l'armée de Terre. Sur ce camp destiné à l'entraînement militaire, les travaux de restauration et de conservation sont réalisés en mettant en place une gestion concertée des zones de sécurité des champs de tir. Le projet LIFE LVB a également pour objectif la préservation de huit espèces d'intérêt communautaire prioritaire et la réintroduction de l'outarde canepetière, oiseau emblématique des steppes sèches disparu en 1980.

Déploiement des carburants d'aviation durables

Le ministère des Armées et des Anciens combattants a fait de l'introduction des carburants d'aviation durables (CAD) un de ses axes majeurs d'effort pour décarboner la composante aérienne des forces armées. Dès 2022, le service de l'énergie opérationnelle a été l'un des premiers acteurs français à distribuer aux aéronefs du carburéacteur contenant jusqu'à 30 % de CAD.

L'État-major des armées (EMA) et la Direction générale de l'armement (DGA) préparent l'arrivée prochaine des carburants 100% durables et travaillent activement à l'obtention de leur autorisation d'emploi. À ce titre, en février 2023 et pour la première fois à l'échelle mondiale, un hélicoptère NH 90 a volé avec un carburéacteur contenant 84 % de CAD.



Lutte contre la pêche illégale

Dans le cadre de ses déploiements opérationnels, la Marine nationale appuie les partenaires de la France dans le golfe de Guinée dans leurs missions relatives à la sécurité maritime, notamment en matière de police des pêches. La pêche illégale est la première menace maritime pour les populations du golfe de Guinée: 40% du volume total de poissons pêchés dans les eaux d'Afrique de l'Ouest sont pêchés illégalement. Facteur de paupérisation des sociétés, elle menace aussi le renouvellement du peuplement d'espèces marines et donc la biodiversité. Pour renforcer la coopération, des agents de contrôle étrangers d'états côtiers embarquent à bord de bâtiments de la Marine nationale en vue de constater les infractions commises par des navires de pêche étrangers opérant illégalement en haute mer, ou sans autorisation dans les zones économiques exclusives (ZEE) de ces États.



La préservation de la ressource en eau

Le ministère des Armées et des Anciens combattants amplifie depuis 2023 les actions qui lui permettent de sécuriser les besoins en eau indispensables au fonctionnement des armées, à être sobre dans ses usages et à limiter son impact sur les milieux aquatiques. Cela passe notamment par des audits et des travaux de réfection des réseaux d'eau pour limiter les pertes par la préservation et la restauration de cours d'eau et de zones humides, la lutte contre l'imperméabilisation des sols et des actions de sobriété.

Sur la base aérienne de Ventiseri-Solenzara (Corse), une connexion à un réseau de réutilisation des eaux usées traitées va être établie pour recycler 75 à 85% des eaux usées traitées (14 000 m³/an). Ce nouveau projet permettra de limiter la consommation d'eau pour des usages de lutte contre les incendies, les aires de lavage et l'arrosage de terrains de sport et d'espaces verts.

Le drone à l'hydrogène RAPACE, une innovation 100 % française

Né au Centre de recherche de l'École de l'air et de l'espace (CREA) et développé en collaboration avec Atechsys et le CEA-Liten, le drone RAPACE est un projet d'innovation avec un système de propulsion fonctionnant à l'hydrogène 100% français. La technologie de pile à combustible utilisée vient confirmer la place de la France dans ce marché de haute technologie. Elle dispose d'un meilleur rendement que celui d'un système de propulsion classique et ne produit aucun des gaz à effet de serre à cycles longs (CO, CO₂), aucun NO_x ni aucune particule fine.

Les 23 vols d'essais déjà réalisés confirment des avancées technologiques prometteuses en termes de consommation (-30%) et de performance : meilleure maniabilité, suppression active de bruit, etc.

À terme, ce type de drone ouvre des perspectives pour l'armée de l'Air et de l'Espace, en disposant d'un drone ISR (*Intelligence, Surveillance, and Reconnaissance*) qui présente un potentiel de discrétion très large (thermique, chimique, visuelle, acoustique, électromagnétique) et une autonomie considérable.



La prévention et la gestion des déchets

Le ministère des Armées et des Anciens combattants amplifie depuis 2022 les actions de prévention des déchets, de tri et de valorisation. Ces actions concernent l'ensemble des types de déchets (ordures ménagères, déchets de chantiers, médicaux, etc.) produits par le ministère.

En 2024, des récupérateurs d'étuis à installer sur les fusils d'assaut ont été conçus et expérimentés par le 27^e bataillon de chasseurs alpins et seront prochainement déployés au sein de cette unité lors de ses exercices. Leur utilisation permet de réduire l'impact sur l'environnement et assure une récupération aisée des déchets de tir sur les espaces d'entraînement, notamment en champs de tir temporaires ou lors des exercices en terrain libre de plus grande envergure. L'utilisation de ce matériel pourra ensuite être étendue à d'autres unités.



Général d'armée Thierry Burkhard

Chef d'état-major des armées



Les impacts environnementaux du changement climatique et la raréfaction des ressources sont parmi les marqueurs les plus structurants de l'évolution de l'environnement stratégique. Dans le Pacifique, en Afrique, mais aussi autour de la Méditerranée, ils constituent déjà des catalyseurs de tensions et des sources de préoccupations pour plusieurs de nos partenaires. Dans les armées, s'emparer des enjeux de défense durable est également un impératif pour contribuer à l'efficacité opérationnelle. En outre, les soldats, marins et aviateurs qui ont l'habitude de s'engager au contact du milieu naturel sont sensibles à sa préservation.



Emmanuel Chiva

Délégué général pour l'armement



Dans un contexte de changement climatique inéluctable, la prise en compte des enjeux du développement durable, réelle à la DGA depuis plus de 20 ans, est plus que jamais indispensable. L'un des principaux défis à relever par la DGA est d'intégrer, à coûts maîtrisés, ces enjeux dans la conduite des opérations d'armement, ce qui permet d'anticiper et de s'adapter au contexte en forte évolution, sans préjudice de l'exigence de performance au service des forces armées.



Christophe Mauriet

Secrétaire général pour l'administration



La nature des activités du ministère des Armées et des Anciens combattants, la taille et la localisation de ses implantations, l'importance de ses effectifs et le volume de ses achats impliquent une véritable responsabilité en matière de développement durable. Le Secrétariat général pour l'administration, à travers ses directions et services, s'efforce d'agir au travers du prisme du développement durable, afin d'atteindre les objectifs fixés.



Chiffres clés

-de 1 %

part du ministère des Armées et des Anciens combattants dans la consommation énergétique nationale.

60 % des déchets

du ministère des Armées et des Anciens combattants sont valorisés en 2022.

270 000 agents

du ministère seront sensibilisés aux enjeux du développement durable d'ici fin 2027, soit 100%. 750 cadres supérieurs et officiers généraux seront formés d'ici la fin de l'année 2024.

52 terrains militaires

disposent d'un partenariat actif avec les conservatoires d'espaces naturels, soit environ 108 000 hectares.

70 % des opérations d'armement

sont éco-conçues (indicateur en constante augmentation).

30 % d'électricité économisée

en 6 ans grâce à l'évolution des méthodes d'essai de la DGA.

100 % des centres d'essai de la DGA

seront certifiés ISO 14001 en 2025.

6 880 m³

c'est le volume de carburant d'aviation durable délivré aux aéronefs militaires par le Service de l'énergie opérationnelle (SEO) en 2023. Cela représente 1% du total de la consommation de carburéacteur, avec un objectif d'en incorporer 2% en 2025 et 5% en 2030, comme pour l'aviation civile.

40 % de carburant économisé

par la mise en place de panneaux solaires dans la zone technique de la base aérienne projetée H5 en Jordanie.

1 715 véhicules électriques de service

en activité en 2024, dont 198 véhicules neufs, avec un objectif de 2 800 véhicules en 2030.

CONTACTS PRESSE

Secrétariat général pour l'administration
(SGA)

SYLVIE MARCHAL

sylvie1.marchal@def.gouv.fr

Délégation à l'information et
à la communication de la défense (DlCoD)

CENTRE PRESSE

media@dicod.fr



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**